



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 13 DÉCEMBRE 2017

Numéro

DEL 2017.12.13/209

Le **mercredi 13 décembre 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

Thème : TRAVAUX 4

Objet : RESTRUCTURATION
DU CENTRE TECHNIQUE
MUNICIPAL - TRANCHE 2 -
DEMANDE DE
SUBVENTION.

Étaient Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Convocation

Date : 07/12/2017

Affichage : 07/12/2017

Étaient représentés :

GUIGLI Catherine donne pouvoir à POYAU Aurélie;
BOVETTO Fanny donne pouvoir DJEFFAL Mohamed;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard;
MARCHELLO Marie donne pouvoir à FABRE Mireille;
JIMENEZ Claude donne pouvoir à PROREL Alain;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à RASTELLO Ann;
ARMAND Émilie donne pouvoir à GRYZKA Romain;
DAZIN Florian donne pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 23

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 31

Absents excusés :

GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Marcel CIUPPA

Une démarche de regroupement de l'ensemble des équipes et des matériels des services techniques sur leur site actuel a été entamée en 2017.

Dans ce but, les anciens abattoirs municipaux ont été démolis en septembre et octobre 2017 afin de libérer l'emprise nécessaire à la construction d'un nouveau bâtiment de 1316 m².

Ce bâtiment abritera la totalité du matériel du service des fêtes (tribunes, scènes, échafauds, tables, chaises, barrières, matériel des élections, illuminations) ainsi que le magasin, l'atelier de réparation des illuminations, l'atelier du service espaces verts et un bureau.

Les travaux sont programmés au printemps et à l'été 2018.

Le cout de l'opération est estimé à 865 000 euros hors taxe. Il se décompose de la manière suivante :

- travaux de construction : 797 000 € HT (estimation stade APS)
- racks métalliques de rangement du matériel des fêtes : 18 000 € HT
- réfection des abords du bâtiment : 50 000 € HT

Le plan de financement s'établit comme suit :

État - DETR (30%)	259 500 €
Région (20%)	173 000 €
Département (10%)	86 500 €
Autofinancement (40%)	346 000 €
Total	865 000 €

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, un Conseiller Municipal délégué ou le directeur général des services, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **20 DEC. 2017**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.
Pour le Maire et par délégation
le Directeur général des services, le Maire,
Gérard FROMM

